



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5044030

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/04/2025 17H42 C:003622 I:16038

Visite du Jeudi 24/04/2025 a 17H42

IMMEUBLE : MARINA DE LA PLAGE 2
1 AVENUE DUMONT D'URVILLE
30240 PORT CAMARGUE

MADAME LOUISETTE CAMEL

522 CHEMIN DU MAS DE BLANC
34400 LUNEL

Grau du roi, le 28 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 1 AVENUE DUMONT D'URVILLE
30240 PORT CARMAGUES
MOTIF : ENTRETIEN CHAUDIERE
Donneur d'ordre : Mme L. CAMEL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur chaudiere individuelle gaz.

LE 24/04/2025 A 14H00
- NETTOYAGE DU CORPS DE CHAUFFAGE ET BRULEUR,
- VERIFICATION DE LA REGULATION, DES SONDAS DE SECURITE, DU VASE
D'EXPANSION, DE LA PRESSION D'EAU DE CHAUFFAGE ET DE SON PH
- CONTROLE ET L'AJUSTEMENT DES REGLAGES
NETTOYAGE ET REPLI

OBSERVATIONS : FACTURE ACQUITTÉE EN ESPECES POUR UN MONTANT DE 115€

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	entretien chaudiere	1	104,55	104,55



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5044030

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	104,55
T.V.A. a 10,00%	10,45
TOTAL T.T.C.En EURO	115,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN